

POLIADÉ

Elu.es 2021

Formation en ligne et sur place

Organisme agréé pour la formation des Elus par le Ministère de la Cohésion
des territoires et des relations avec les collectivités territoriales le 28 Octobre 2019

Poliade Formation

24 Rue Michal, 75013 Paris, France

SAS au capital de 24 000€

Siret 44071758500044 APE 8559A OF 11753621075

01 84 79 70 10 elus@poliade.fr

***Un organisme de formation agréé par le Ministère
de l'Intérieur depuis 2003***

***Des formations en ligne sur une plateforme
sécurisée pour vous et votre groupe***

***Des formateurs avec une expérience de
terrain reconnue dans toute la France***

NOS 3 ENGAGEMENTS FORTS

Une maîtrise rigoureuse
des finances et des règles
juridiques propres aux
collectivités locales

Une vision efficace des
interventions pour
aborder chaque échéance
stratégiquement

Une équipe soudée qui
partage les mêmes
valeurs et les mêmes
objectifs

NOS 3 POSSIBILITES D'INTERVENTION

1. UNE FORMATION "EN LIGNE"

Accessible partout à votre convenance et à votre rythme sur des sujets d'actualité et d'approfondissement

2. UNE FORMATION "SUR PLACE"

Pour un groupe d'élus à date donnée ou dans le lieu et à la date de votre choix

3. UNE FORMATION "WEBINAIRE"

En ligne et en direct à la date de votre choix pour vous ou avec votre groupe

1. LES FORMATIONS EN LIGNE

LES FINANCES

#1 – PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL

Quelles marges de manoeuvre financières et fiscales pour les Collectivités / aller à l'essentiel et se forger sa propre opinion

LES CONTRATS

#2 – LES CONTRATS EN 5 QUESTIONS CLEFS

Après la crise, comment examiner les contrats (délégation, marchés...) et retrouver des marges de manoeuvre ?

LE CADRE D'ACTION

#3 – LES COMMUNES NOUVELLES

Compte tenu des succès récents, tenir compte des conditions de réussite et anticiper toutes les étapes clefs de la création d'une commune nouvelle

2. LES FORMATIONS SUR PLACE OU EN WEBINAIRE

LE BUDGET et LES CONTRATS

1. MIEUX PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL

LE BILAN et le PROJET

2. FRANCHIR LE PAS D'UNE COMMUNE NOUVELLE
3. FAIRE LE POINT EN DEBUT DE MANDAT

L'EQUIPE et le PILOTAGE

4. PILOTER ET EVALUER PAR RESULTAT SA COLLECTIVITE
5. OPTIMISER VRAIMENT SA MASSE SALARIALE
6. DEVENIR UN ELU MANAGER RESPONSABLE

1. PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Trop souvent la lecture et la discussion du budget sont vécues comme un exercice formel réservé à des spécialistes sans vraiment « entrer » dans la lecture des documents
- Rien ne vaut alors le travail sur table pour désacraliser l'exercice et assurer des interventions efficaces en séance

Objectifs

- Distinguer les éléments clefs des informations annexes
- Se faire une idée rapidement de la situation financière
- Savoir où trouver l'information dans les différents documents et commencer à se faire sa propre idée des comptes de la collectivité

Contenu

- Mise en situation pratiques et interactives (pas de théorie)
- Exercices à partir de ses propres documents
- Exemples et cas pratiques
- Echanges et comparaisons avec d'autres collectivités

Intervenants :

Peggy HUMBRECHT – experte fiscalité locale CALIA Conseil
Franck SOTTOU – auteur du Budget Local en pratique ed. Le Moniteur

Déroulement de la formation

Partie 1 : Assurer une lecture directe de ses documents budgétaires et comptables

Les documents (BP, DM, CA) et leur calendrier
Les principaux postes (chapitres et articles) budgétaires – nature et fonction et croisement
La fiscalité directe locale (exercice pratique à partir d'une feuille d'imposition)
Les concours financiers de l'Etat (exercice pratique à partir d'une fiche DGF)
Les subventions aux associations et les satellites
Le rapport à l'intercommunalité

Partie 2: Commencer à se forger une opinion sur les comptes de sa collectivité

La formation de l'épargne et de l'autofinancement
Le niveau d'endettement et la structure de la dette (emprunts toxiques et renégociables)
Les compétences obligatoires / facultatives
Les principaux ratios (vision comparative avec les collectivités de la même strate)

2. FRANCHIR LE PAS D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Les communes cherchent à se défendre et à améliorer leur autonomie dans un contexte budgétaire et financier difficile et donnant la priorité aux intercommunalités
- La création d'une commune nouvelle nécessite de bien cerner les conditions de réussite et conséquences pratiques

Objectifs

- Analyser les avantages et les inconvénients globalement
- Dresser la liste de toutes les conditions de réussite
- Faire le point sur les démarches préalables à mener
- Etablir un calendrier précis et une méthode de création

Contenu

- Présentation des textes et des règlements d'application
- Présentation de retour d'expériences
- Eléments de simulation financière et fiscale
- Plan d'action

Intervenants :

Vincent PIERRARD – consultant manager pôle gouvernance

Déroulement de la formation

Partie 1 : Effectuer un choix en toute connaissance de cause

Le contexte national et européen : retour sur les premières expériences de fusions

Le cadre législatif français : pourquoi des communes nouvelles ? Quels avantages financiers et pour quelle durée ?

Les démarches préalables indispensables : la charte fondatrice pour une organisation politique, administrative et financière - Focus sur la gestion des ressources humaines et sur la dévolution du patrimoine

Initiative et conditions de la création

Partie 2 : Anticiper les conséquences pratiques de la création

Les finances des communes nouvelles - Impacts financiers et fiscaux

La nouvelle gouvernance et le rôle de chacun

Les communes nouvelles à l'épreuve du quotidien (État Civil, listes électorales, adresses, plaques d'immatriculation, gestion des cimetières...)

3. FAIRE LE POINT EN DEBUT DE MANDAT

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Nous arrivons à la fin de la période 2014-2020. C'est le moment de faire un point sur le chemin parcouru et d'aborder stratégiquement le début de la prochaine. Quelles réalisations, pour quels résultats et comment prioriser ses actions pour quelle communication?

Objectifs

- Faire le point sur les réalisations en cours
- Hiérarchiser clairement ses priorités avec son groupe
- Mieux communiquer et commencer à appliquer les grandes lignes du prochain projet et contrat de mandature

Contenu

- Analyse préalable des documents d'activité
- Séance de groupe sur le projet initial
- Ateliers pratiques par thématique
- Plan d'action

Déroulement de la formation

Partie 1: Faire le point sur son début de mandat (bilan dynamique)

Quelles réalisations?

Retour objectif sur le projet initial et sur les modalités de son achèvement

La perception des habitants et principaux vecteurs de communication

Les besoins nouveaux

Partie 2 : Mieux définir ses priorités (ateliers thématiques)

Les thématiques prioritaires d'intervention

Les objectifs et résultats attendus

Les projets et actions à mener d'ici la fin du mandat

Partie 3: Mieux communiquer au sein du groupe et à l'extérieur

Les instances de discussion / décision

L'association des habitants et les réunions publiques de concertation

Les vecteurs de communication du groupe et l'utilisation des réseaux sociaux.

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Finances Europe ETCP
Robert PICARD - consultant pôle gestion publique CALIA

4. PILOTER ET EVALUER PAR RESULTAT SA COLLECTIVITE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Trop souvent les délibérations, rapports d'activité et supports de communication se perdent dans un luxe de détails et de généralités.
- C'est l'occasion de gagner en clarté et en lisibilité mais aussi en efficacité par une prise de décision et un suivi des interventions axés sur les résultats plus que sur les moyens.

Objectifs

- Faire le point sur le contenu type des délibérations / Rapport d'activité / Support de communication en centrant la présentation sur les résultats attendus et la qualité des réalisations.
- En améliorer tant le contenu que la mise en forme.
- Assurer une communication plus interactive avec la population qu'avec ses services autour du bilan de mandat.

Contenu

- Exemples de bonnes pratiques
- Mise en situation et exercices pratiques
- Présentation de modèles types
- Plan d'action pour assurer la diffusion et l'acceptation

Déroulement de la formation

Partie 1 : Analyser l'état de ses documents

Quel(s) document (s) pour quel objectif?
Les différents formats
Tenir compte de la légalité
Bien refléter les changements attendus
Apprécier la prise en compte des besoins
Répartition des rôles élus / services

Partie 2 : Mieux valoriser ses priorités

La reconnaissance des objectifs prioritaires
L'identification des réalisations et des résultats
Les indicateurs clefs
Les mises en forme optimales

Partie 3 : Mieux assurer la diffusion du rapport

La diffusion en ligne
L'utilisation des réseaux sociaux
L'organisation de débats / échanges interactifs avec la population
Retour sur des bonnes pratiques

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Finances Europe ETCP
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

5. PILOTER ET OPTIMISER SA MASSE SALARIALE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- La masse salariale représente jusqu'à 60% des dépenses de fonctionnement dans certaines collectivités.
- Bien que certaines contraintes soient extérieures à la collectivité, les élus disposent de marges de manœuvre
- La mutualisation, l'externalisation, la contractualisation

Objectifs

- Maîtrise du cadre réglementaire
- Intégration des partenaires publics locaux
- Équilibre entre le cadre budgétaire et organisationnel
- Analyse des pistes de réflexion

Contenu

- Présentation d'exemples et d'apports réglementaires
- Retour d'expériences
- Analyse collective de situations locales
- Présentation d'outils de gestion

Intervenants :

Robert PICARD– consultant pôle gestion publique CALIA
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

Déroulement de la formation

Partie 1 : les principes de la fonction publique

Le cadre statutaire
Les droits au traitement, aux congés, à la formation
L'adaptation au service

Partie 2 : les composantes de la rémunération

Le coût primaire
Le coût secondaire
Le coût tertiaire
Les avantages en nature
Le régime indemnitaire et le Rifseep

Partie 3 : le pilotage du système de rémunération

Les enjeux de management
La prise en compte de la performance
Les éléments de négociation
La valorisation des agents et de l'action publique

Perspectives

La responsabilisation des agents

6. DEVENIR UN ELU MANAGER RESPONSABLE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Une gestion des équipes chamboulée par les réformes institutionnelles successives toujours sous la pression des administrations et de la population
- Des compétences et projets toujours plus complexes
- Des collectivités sous pression financière et la nécessaire optimisation des moyens

Objectifs

- Eclairer la responsabilité de l'élus dans le pilotage des ressources de la Collectivité
- Développer la culture projet et la culture de résultat
- Connaître les outils disponibles pour moderniser son administration
- Assurer une meilleure gestion des risques et des projets stratégiques
- Améliorer la communication tant interne qu'externe

Contenu

- Qu'attendre d'une collectivité bien managée, sur le plan opérationnel et sur le plan financier ?
- Réflexion sur les stratégies de management appliquées aux organisations publiques et place des élus

Déroulement de la formation

Partie 1 : Un élu manager, pour quoi faire ?

Des élus impliqués pour transcrire les objectifs du mandat dans le fonctionnement des administrations.
Faire face à un territoire plus vaste et à des compétences plus nombreuses.
Passer en mode projet et fixer des objectifs clairs et précis
Suivre une opération de A à Z
Assurer une communication de qualité

Partie 2 : Méthodologie et outils

Animation de l'équipe municipale.
Le couple politique / administration.
Responsabilité pénale et risques juridiques
Objectifs comptables, objectifs qualitatifs.
Suivi et évaluation.

Intervenants :

Vincent PIERRARD - consultant pôle gouvernance CALIA
Robert PICARD- consultant pôle gestion publique CALIA

NOS FORMATIONS EN PRATIQUE

FORMATION SUR PLACE OU EN LIGNE, NOUS NOUS ADAPTONS A VOTRE DEMANDE ET VOS DISPONIBILITES

1. FORMATION "EN LIGNE"

Depuis notre plateforme sécurisée, accessible à tout moment depuis tout ordinateur, tablette ou téléphone sur des sujets d'actualité ou d'approfondissement vous vous formez à votre rythme

2. FORMATION "SUR PLACE"

Dans le lieu de votre choix, nous formateurs intervenons pour votre groupe d'élus pour un séminaire adapté à votre contexte et vos attentes particulières

2. FORMATION "WEBINAIRE"

Vous vous inscrivez pour la date de votre choix et nous vous formons après entretien préalable en ligne sur un sujet, une attente spécifique à votre groupe / à votre collectivité

INSCRIPTIONS ET SUIVI EN LIGNE

www.poliade.fr

elus@poliade.fr - 01 84 79 70 10

Pré-inscriptions et matériels de formation en ligne

DES FORMATIONS “POUR ET PAR” DES PROFESSIONNELS DE L’ACTION LOCALE

POLIADE existe en tant qu’organisme de formation des élus depuis 2003

- Disposant du **recul historique** nécessaire pour remettre en perspective et en situation les annonces gouvernementales
- Pour mobiliser la meilleure équipe au meilleur moment et mesurer un **résultat tangible** à l’issue de la formation
- Pour adapter les interventions au contexte local dans une stricte politique de **confidentialité**

POLIADE donne la priorité aux formations courtes directement opérationnelles

- S’appuyer avant tout sur la pratique et des **exemples concrets**
- Tenir compte des meilleures pratiques tant nationales qu’européennes
- Intégrer les **dimensions financières, techniques, juridiques et administratives**

POLIADE mobilise des experts spécialisés en collectivités locales

- Un organisme agréé pour la Formation des Elus depuis plus de 10 ans par le Ministère de l’Intérieur
- Une intervention de consultants experts reconnus dans le secteur public local : **des professionnels s’adressant à des professionnels**
- Une offre calibrée en fonction des moyens humains et financiers disponibles dans chaque collectivité.

NOTRE EQUIPE D'INTERVENANTS



Robert PICARD, consultant manager CALIA Conseil, 36 ans, diplômé de Sciences-po (majeure administration territoriale). 15 ans d'expérience en gestion publique, ancien auditeur de l'IHEDATE.



Franck SOTTOU, formateur, expert ETCP, 23 ans d'expérience en gestion publique, finances & fiscalité, politiques contractuelles, évaluation / audit des politiques publiques et financements européens.



Peggy HUMBRECHT, consultante manager CALIA Conseil, Diplômée du DESS Administration des collectivités locales de Strasbourg et du DESS Evaluation et analyse financière pour les collectivités de Rennes, 18 ans d'expérience en fiscalité locale et gestion budgétaire.



Vincent PIERRARD, consultant manager CALIA Conseil, diplômé de Sciences-po (majeure administration territoriale) 12 ans d'expérience en collectivité et 5 années d'expérience de conseil, sur les questions de gouvernance et d'intercommunalité.



Thierry GROSSIN-BUGAT, avocat, formateur, 25 ans d'expérience, ancien directeur des finances, DGA ressources, spécialiste en finances, contrôle de gestion, audit et évaluation, ressources humaines et communication interne, affaires juridiques et Assemblées, systèmes et techniques de l'information et de la communication.



Christophe PICARD, Directeur général en collectivité locale, 27 ans d'expérience, formateur en finances, commande publique et ressources humaines : réorganisation des services dans un contexte de forte inflexion des politiques publiques, généralisation de la contractualisation pluriannuelle, plan d'économies de fonctionnement, trajectoire RH de gestion des effectifs.

PLUS DE 250 REFERENCES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Intercommunalités

Arc de Seine
Béziers Méditerranée
Cap Atlantique
Carcassonne
Chalon Val de Bourgogne
Hauts de Bièvre
Rennes Métropole
Rouen
Cambrai
La Rochelle
Porte du Hainaut
Côte d'Albâtre
Marne & Chantierine
Pays de l'Aigle
Pays de Salins les Bains
Autunois
Bergues
Monts de Flandre
Nord-Grand-Terre
Pays d'Avesnes
Pays de Pevele
Pays des Géants
Plaine de Courance
Plateau Picard
Vallée de la Scarpe
Grand Nancy

Mairies

Agen
Agneaux
Aix en Provence
Albi
Angers
Annecy le vieux
Annonay
Antony
Arras
Aubagne
Aulnay sous Bois
Barsac
Bayeux
Beaugency
Besançon
Blanquefort
Bondy
Bordeaux
Bouchemaine
Bourg en Bresse
Bourgoin-Jaillieu
Braize
Brignais
Calais
Cannes
Castanet-Tolosan
Châlons en Champagne
Chambourcy
Chambray les Tours
Champigny sur Marne
Chatenay Malabry
Chaville
Chilly Mazarin
Choisy le Roi
CLAMART
Cluny
Conflans Ste Honorine
Coulaines
Créteil
Dijon
Doullens
Dunkerque

Mairies

Ecully
Epinay sur Seine
Eysines
Faches Thumesnil
Fay aux Loges
Fontenay le Comte
Grenoble
Guemps
Guilleville
Hoenheim
Issy les Moulineaux
Iwuy
La Baule Escoublac
la Chapelle d'Armentières
la Roche sur Yon
la Teste de Buch
Le Quesnoy
Labruguière
Lesquin
Liesaint
Lille
Lons la Saunier
Lyon
Marseille
Maurepas
Mazères Lezons
Mérignac
Meylan
Montpellier
Montredon Labessonnié
Montrouge
Nanterre
Nantes
Neuilly
Neuilly Les Dijon
Niort
Noiseau
Noisy le Grand
Orléans
Paris
16è arr. de Paris
19è arr. de Paris

Mairies

Perpignan
Peymeinade
Pia
Pierrefitte
Plaisir
Pontivy
Port de Bouc
Puteaux
Rennes
Richebourg
Rosny sous Bois
Rouen
Saint André
Saint Astier
Saint Denis
Saint Dizier
Saint Etienne
St Martin d'Heres
St Médard en Jalles
St Pryve Saint Mesmin
Saint Quentin
Saint Raphaël
St Siméon de Bressieux
Sainte Maxime
Sarge Les Mans
Sceaux
Sèvres
St Cyr l'Ecole
St Jacques sur Darnétal
St Nazaire
Suresnes
Talence
Terrasson Lavilledieu
Thor
Toulouse
Troyes
Valdahon
Vélizy Villacoublay
Vence
Villars
Villemoirieu
Viviers

Conseils Départementaux

Allier
Alpes Maritimes
Bas-Rhin
Charente
Côte d'Or
Deux Sèvres
Drôme
Finistère
Gironde
Haut Rhin
Haute-Loire
Hérault
Ille et Vilaine
Isère
Jura
Loir et Cher
Loire
Loiret
Mayenne
Meurthe et Moselle
Moselle
Nord
Orne
Pas de Calais
Puy de Dôme
Sarthe
Seine et Marne
Territoire de Belfort
Deux-Sèvres
Alpes de Haute Provence
Ardèche
Bas-Rhin
Côte d'Or
Doubs
Hauts de Seine
Loire Atlantique
Vienne

Conseils Régionaux

Alsace
Bretagne
Centre
Haute Normandie
Ile de France
Limousin
Midi Pyrénées
Nord - Pas de Calais
Pays de Loire
Picardie
Provence Alpes Côte d'Azur
Rhône Alpes
Aquitaine
Bourgogne
Nord Pas de Calais

Associations départementales des Maires

Alsace
Association des
communautés de France
(ADCF)
Association des Maires de
France
(AMF)
Nord
ADDMC Haute Marne
Charente Maritime
Deux-Sèvres
Haute Marne
Hautes Alpes
Marne
Oise
Saône et Loire

POLIADE (πολιαδεις) : dans la Grèce antique,

***Une divinité poliade assure la protection de la cité,
de son territoire et de ses habitants.***

***Elle rappelle à tous le besoin d'unité de la cité
et le destin commun à assumer***

www.poliade.fr

Plate forme sécurisée

Inscription et gestion en ligne

Espace personnalisé accessible 24/7